



**CHATEAU SUR EPTÉ**  
**Les Bordeaux de St Clair**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 16 octobre 2020**

L'an deux mil vingt le 16 octobre à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Château-sur-Epte, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Nathalie CAILLAUD, Maire.

Etaient présents :

MM Martial RAGEL, Bruno MUZZULINI, Gilles TOUTAIN adjoints.

Mmes Corinne COULIBALY, Marie-Christine CARAYRE, Laurence THIERRY, Virginie DELAFOSSE CUDORGE conseillères.

Mrs, Patrick GARCES, Gille LECOMTE, Didier LETANG, Steve HAMELIN, Cyril MONEYN conseillers.

Etaient absents :

Virginie PROVIN (pouvoir à Nathalie CAILLAUD), Stéphanie THESE (pouvoir à Virginie DELAFOSSE CUDORGE),

Gilles TOUTAIN a été élu secrétaire de séance.

Signature du registre par les membres du Conseil Municipal présents.

Mme le Maire demande à ce qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour : tarif cantine. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Nous passons à l'ordre du jour :

**Décision modificative N°1 : budget commune**

Mme le Maire donne la parole à Mr Patrick GARCES en charge du budget.

Après le confinement, nous avons dû recruter deux personnes pour pallier aux travaux de la commune.

M. Thierry DUVAL au service technique et entretien de la commune à partir du 1<sup>er</sup> août 2020 en remplacement de Johann GERMOND.

Mme Nicole COUTELLE à la cantine et au ménage de l'école à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 en remplacement de Maud DUCHATEAU.

L'imputation des salaires n'ayant pas été comptabilisée au budget 2020 voté en juin, il convient de prendre une décision modificative afin de les rémunérer jusqu'à la fin de l'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020.

**CREDITS A OUVRIR**

<b>Imputation</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
012 / 64168	Autres emplois d'insertion	2 500,00
012 / 6411	PERSONNEL TITULAIRE REMUN. PRINCIPALE	19 500,00
012 / 6413	PERSONNEL NON TITULAIRE RENUM. PRINCIPALE	2 000,00
<b>Total</b>		<b>24 000,00</b>

## CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 615231	Voiries	10 000,00
011 / 615221	Bâtiments publics	14 000,00
<b>Total</b>		<b>24 000,00</b>

Pour : 15 voix

### Délibération SIEGE :

- a) Remplacement de 3 armoires et de 3 horloges d'éclairage public

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer 3 armoires d'éclairage public ainsi que 3 horloges astros.

Le montant des travaux s'élève à 7 000 € mais la part communale ne sera que de 2 333.33 €.

Les crédits seront prévus au budget 2021 au compte 2041512.

- b) Renouvellement du groupement de commande d'électricité

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'achat d'électricité pour l'éclairage public arrive à son terme au 31 décembre 2020.

Il convient donc de le renouveler. Par ailleurs le SIEGE propose d'étendre le groupement de commande à l'ensemble des installations communales quelle que soit la puissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer ce nouveau groupement de commande organisé par le Syndicat d'électricité, le SIEGE.

Pour : 15 voix

### Délibération : demande de subvention pour l'installation d'un radar pédagogique rue de la Côte Rôtie

La rue de la Côte Rôtie n'ayant aucun cheminement piétons, la circulation y étant excessive et afin de répondre aux attentes des administrés, Mme le Maire propose l'installation d'un radar pédagogique. Le montant de celui-ci s'élève à 2 468.40 € TTC.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner l'autorisation de déposer un dossier de subvention au titre des amendes de police.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à :

- Déposer une demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Département,
- Signer tous documents afférents à ce dossier.

Pour : 15 voix

### Délibération : remboursement de la location de la salle polyvalente

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réglementation sanitaire imposée par la Préfecture due à la Covid-19, il convient de rembourser sept réservations de location de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à rembourser ces sept réservations de salle polyvalente.

Pour : 15 voix

## Réflexion sur la facturation du périscolaire

Suite à une sollicitation de la CAF et après plusieurs rendez-vous de travail, M. Muzzulini en charge du périscolaire, expose au Conseil Municipal qu'il conviendra, lors de la rentrée de **septembre 2021**, d'adopter une tarification au **quotient familial** pour le **périscolaire**.

Un courrier d'engagement va être envoyé à la CAF en ce sens.

## Tarifs cantine

M. Muzzulini, en charge de la cantine, explique au Conseil Municipal que depuis 2015 les tarifs de cantine n'ont pas évolué.

Entre temps, les prix des repas de notre fournisseur "La Normande" et les charges de fonctionnement ont augmenté de façon constante.

Jusqu'ici, nous avons toujours pu contenir la répercussion de ces hausses.

Avec le contexte actuel, nous devons faire face à de nouvelles dépenses imposées d'ordre sanitaire grevant le budget communal de plus en plus difficile à équilibrer !

Sur proposition de Madame le Maire et de ses adjoints, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, une augmentation de 5 % du prix des repas, représentant, depuis cinq ans, une hausse théorique de 0,98 % par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le prix du repas à parti du 1<sup>er</sup> novembre 2020 :

- 4.10 € pour les enfants de la commune
- 5.15 € pour les enfants hors commune

Pour : 15 voix

## Divers

- Le 16 juillet 2020 ; les Conseillers Communautaires ont procédé à l'élection du Président et des 12 Vices Présidents de la Communauté de Communes du Vexin Normand. M. Alexandre RASSAERT a été élu Président.
- Nous avons reçu le Président de la Communauté de Communes en mairie le 1<sup>er</sup> octobre pour un moment d'échanges sur nos projets et les projets de la Communauté de Communes.
- Résultats des élections sénatoriales du 20 septembre : sont élus Hervé Maurey, Kristina Puchet et Sébastien Lecornu.
- Conclusions du Tribunal Administratif de Rouen en date du 3 septembre 2020 contre Quad & Loc : le tribunal a rejeté la requête de Quad & Loc.
- Convention voisins vigilants : suite au vol de la voiture d'un administré de la Résidence de l'Epte, une nouvelle communauté de voisins vigilants et solidaires a été créé pour ladite résidence. Mme le Maire informe qu'elle a sollicité la gendarmerie de Vexin sur Epte afin d'organiser une réunion d'information et de prévention pour tous les administrés de Château.
- Collecte des encombrants du lundi 28 septembre : 11 tonnes 820 de bois et ferrailles, 10 à 15 m<sup>3</sup> soit 380 kg d'équipements électriques et électroniques ont été ramassés. Cette collecte financée intégralement par la commune a été appréciée de tous.
- Des travaux de peinture ont été réalisés cet été dans les sanitaires de l'école primaire. L'abris bus route de Gisors a été repeint. Nous souhaitons tous qu'il reste propre le plus longtemps possible.
- Une balançoire-toboggan a été achetée pour compléter l'aire de jeux à la mairie.
- Le 30 septembre a eu lieu l'inauguration de la fresque peinte par Pierre Marcel représentant les 39 communes de la Communautés de Communes.
- Compte rendu de la visite de M. Nicolas Wasylisin des Bâtiments de France pour la Chapelle St Martin. Des travaux sont à prévoir : entretien de la couverture, purge des joints en ciment et réfection de ces

derniers en mortier de la chaux naturelle, effacement des corniches en plâtre, réparation de la voûte en bois. Des devis sont en attente, des dossiers de demande de subventions seront déposés. Un devis est également en attente pour la réfection du porche de la mairie. Selon le montant un dossier de demande sera également à déposer. Ces travaux seront réalisés en fonction de la capacité du budget.

- La mairie a reçu une plainte d'un administré contre un autre administré.
- Mme le Maire donne la parole à Gille Lecomte pour faire un point sur la mutuelle MOAT : plusieurs dossiers ont été conclus. L'opération sera très certainement reconduite l'année prochaine.
- Mme le Maire donne la parole à Gille Lecomte concernant la réunion du 30 septembre relative à la fibre. Le déploiement est toujours en cours. Des travaux vont être réalisés avant la fin de l'année.
- Mme le Maire donne la parole à Virginie Delafosse-Cudorge pour la commande des jouets de Noël 2020. En raison du contexte sanitaire, il est fort probable qu'il n'y ait pas de spectacle de Noël. L'équipe municipale réfléchit à l'organisation d'une distribution des jouets.
- Rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes du Vexin Normand consultable sur le site internet de la Communauté de Communes via l'onglet « Nous connaître / notre rapport d'activité ».
- Remerciements chaleureux à M. et Mme Poncet qui ont fait don de 100 € à la commune à l'occasion de leur mariage le samedi 12 septembre 2020.

Etat civil :

Décès :

M. Didier Dumoulin (route de Rouen) le 23 juin

M. Rolland Delacroix (rue du Monument) le 11 juillet

Gisela Renaud est décédée le 11 septembre 2020. Agée de 81 ans, bénévole à la bibliothèque de Château pendant plusieurs années d'abord seule puis avec son époux Mike qui couvrait les livres. Elle habitait à Berthenonville, se déplaçait souvent à vélo. De nationalité allemande, elle était toujours prête à rendre service. Ils ont tous deux fait partis du paysage de Château sur Epte.

Mariages :

Mme Plumail Alison et M. Poncet Thomas le samedi 12 septembre

Mme Thiriau Mélanie et M. Bernardin Yannick le samedi 12 septembre

Naissances :

Lizio Favier né le 19 juin

Naïween Vaique Mousel née le 23 juin

Ana Madi Ait Oussekrei née le 11 septembre

Victoire Plovie née le 31 juillet

La séance est levée à 22 h 30